



***Pour une commune vivante  
encore plus verte, plus participative et  
plus juste***

**Programme  
Ecolo-Groen Etterbeek  
2024-2030**

## Table des matières

Une candidate Bourgmestre pour une commune plus verte, plus participative et plus juste .....	3
<i>Préface</i> .....	6
<i>Quelques éléments de contexte</i> .....	7
<i>Etterbeek plus verte</i> .....	9
I. Mobilité .....	9
II. Aménagement du territoire .....	10
III. Propreté – Réduction des déchets.....	12
IV. Transition écologique.....	13
<i>Etterbeek plus participative</i> .....	15
I. Démocratie & participation.....	15
II. Economie locale et Emploi .....	16
<i>Etterbeek plus juste</i> .....	17
I. Logement .....	17
II. Cohésion sociale et santé .....	19
III. Enseignement & Jeunesse.....	21
IV. Sports & cultures.....	24
V. Vivre ensemble & diversité.....	25
VI. Fiscalité.....	26
VII. Actions de sensibilisation .....	27
VIII. Bien-être animal (BEA).....	28
<i>Conclusion</i> .....	29

## Une candidate Bourgmestre pour une commune plus verte, plus participative et plus juste

Si Etterbeek est une commune où il fait bon vivre, nous sommes convaincus que la qualité de vie de ses habitant·e·s pourrait être meilleure **si l'espace public était encore mieux partagé et plus vert**. En effet, offrir à tout.e Etterbeekois.e un lieu paisible de détente et vert à proximité de son domicile nous semble primordial que ce soit pour des **raisons sociales, environnementales** ou encore liées à la **santé** et à la **sécurité** de ses habitant·e·s, des jeunes enfants aux aîné·e·s.

Aussi, il nous semble essentiel de **garantir la sécurité** des habitant·e·s lors de leurs **déplacements**, que ce soit pour aller chercher ses enfants à l'école, se rendre au travail ou encore faire ses courses. Dans une commune densément peuplée et bâtie, cela passe forcément par des **aménagements qui doivent faciliter et sécuriser** le déplacement des usagers faibles, piétons ou cyclistes. Et si au cours de leur trajet ils et elles croisent quelques arbres, fleurs, zones de rencontres ou rues cyclables, ils et elles ne pourront que se réjouir. Et nous aussi!

### Plan d'investissement Etterbeek 2030

Durant la prochaine mandature de six ans, nous **investirons 28 millions d'EUR** pour les bâtiments scolaires, les infrastructures sportives et la verdurisation de nos rues.

Ce "plan d'investissement Etterbeek 2030", ce sont

- 6 millions € pour les plantations d'arbres;
- 8 millions € pour les bâtiments et infrastructures sportives;
- 14 millions € pour les bâtiments scolaires.

Nous **augmentons de 40%** ainsi les investissements dans ces 3 domaines.

Pour les **plantations d'arbres**, nous mettrons en œuvre la stratégie de 300/30/3 qui implique de disposer d'un espace vert à 300m, de 30% du territoire de la commune couvert de vert et de 3 arbres à portée de vue de chez soi. L'investissement prévoit également de planter une Micro-forêt (Tiny Forest) ainsi que d'augmenter sensiblement le nombre de zones débitumées sur le territoire communal. Ces investissements permettront également de créer un maillage vert reliant chaque espace vert communal. Ces investissements permettent non seulement de créer de la convivialité dans nos quartiers mais aussi de lutter contre les îlots de chaleur générés par la bétonisation très présente à Etterbeek (plus que dans les autres communes de la Région).

Le plan d'investissement assurera une modernisation du **centre sportif** (rue des Champs) et de la **piscine communale**. Cela permettra d'assurer que tous les bâtiments tendent vers le zéro carbone (ce qui permet un retour sur investissement). Ces investissements faciliteront la mise à disposition de certaines salles ou cours de récréation des écoles pour des activités sportives. Nous créerons des zones de sport dans l'espace public.

Enfin, 14 millions € seront consacrés à moderniser nos **bâtiments et infrastructures scolaires** (toilettes, chauffage, remplacement des châssis,...).

**Une bourgmestre Ecolo-Groen c'est:**

- se consacrer à **100% à Etterbeek** et à ses habitant·e·s:
  - ° en ne cumulant pas la fonction de Bourgmestre avec un autre travail/mandat
  - ° en prévoyant des moments d'échanges hebdomadaires entre la Bourgmestre et les habitant·e·s
  - ° en veillant à préserver un équilibre entre vie professionnelle et vie familiale
  - ° en proposant un plan stratégique à l'horizon 2040 qui sera soumis à consultation populaire
  
- assurer la **sécurité de tous et toutes** partout et tout le temps:
  - ° via un renforcement de la prévention : augmentation du nombre de gardiens de la paix, lutte contre le harcèlement scolaire, renfort des dispositifs de radars préventifs et répressifs afin de protéger les usagers faibles et lutter contre les excès de vitesse...
  - ° en augmentant les effectifs des patrouilles de police à cheval et à vélo
  - ° en augmentant la présence des inspecteurs de police de quartier sur le terrain
  - ° en portant une attention particulière aux femmes, aux sans-abris et aux publics fragilisés
  - ° en collaborant de manière effective avec les autorités régionales et fédérales dans la lutte contre la criminalité liée aux trafics de drogue tout en aidant les victimes
  - ° en veillant à la tranquillité des habitant·e·s (nuisances sonores, trafic dense, chantiers...)
  - ° en proposant, dans la mesure du possible, des travaux d'intérêt général (nettoyage, tri des déchets...) à la place des sanctions financières
  - ° en déployant des caméras de surveillance pour détecter les incivilités liées à la propreté et à la sécurité routière tout en respectant la vie privée des gens
  - ° en renforçant l'assistance aux victimes de violence conjugale, de harcèlement et de discrimination
  
- réaliser un audit pour améliorer le **fonctionnement de l'administration** et le bien-être des travailleurs communaux mais aussi en imposant une **revue complète des budgets** de fonctionnement et d'investissement (budget base zéro);
  
- **dépolitiser le journal communal** et permettre, par exemple, aux citoyen·ne·es et aux acteurs/trices économiques et associatifs d'y contribuer
  
- créer un rôle **d'ombudsman**<sup>1</sup> communal et faire de la gestion des plaintes un outil d'amélioration continue des services publics communaux

---

<sup>1</sup> Personne chargée de défendre les droits des citoyens face aux pouvoirs publics

## Une candidate Bourgmestre, mais qui?

Cher.e Etterbeekoï.s.e,

Je vis à Etterbeek avec Mathieu, mon mari, et nos trois enfants (19, 18 et 15 ans) depuis 2001. C'est en 2009 que j'ai décidé de devenir membre chez Ecolo, parti dont les valeurs sont alignées avec celles que je défends depuis toujours.

A la veille de la cinquantaine, je constate que trois mots pourraient résumer mon parcours, tant privé que professionnel: **engagement, altruisme et justice sociale**. Engagée très jeune dans les mouvements de jeunesse, c'est assez naturellement que je me suis dirigée vers des études de philologie romane dans le but d'enseigner le français. J'ai ensuite quitté la Belgique pendant un an pour aller travailler en Bolivie avec des enfants de la rue. A mon retour, j'ai enseigné le français pendant près de 20 ans dans une école professionnelle molenbeekoïse et durant 10 ans à la Haute Ecole Galilée.

A la suite des élections de 2018, j'ai été élue conseillère communale avant d'accepter un poste d'échevine de la mobilité et des travaux publics (remplacement de Rik Jellema) en septembre 2021. Ce mandat a renforcé mon envie de poser ma candidature auprès d'Ecolo-Groen en tant que candidate Bourgmestre car je suis persuadée que nous sommes capables, collectivement, de relever encore de nombreux défis pour améliorer la qualité de vie dans notre commune et voir éclore des projets que nous souhaitons réaliser pour rendre Etterbeek notamment plus verte et plus juste.

Je suis convaincue que mon expérience politique ancrée dans notre commune et ma connaissance de son fonctionnement, mon expérience professionnelle d'enseignante, mon envie d'apprendre, ma capacité à me remettre en question, ma détermination, ma curiosité, mon envie d'innover... me/nous permettront de relever ce défi.

Je vous remercie pour votre confiance,

Caroline Joway

## Préface

Aujourd'hui, plus qu'avant encore, les bases d'une vie respectueuse de l'environnement qui nous entoure et incluant tous et toutes en tant que personne à part entière dans la société, résonnent comme des urgences également au niveau communal.

Les propositions que nous faisons, en 2024 et pour le futur, pour répondre à celles-ci sont réalistes et réalisables. Menées sans entrave, le budget et une législature permettront d'assurer leur mise en oeuvre voire leur complète réalisation.

Notre programme ancré dans la réalité de notre commune est le fruit d'une longue réflexion, nourrie par les rencontres avec les habitant·e·s d'Etterbeek, issu·e·s de tous les quartiers, discutée au sein de la locale Ecolo-Groen et basée sur les principes de nos partis respectifs. Il a été travaillé en vue de pouvoir embrasser les réalités etterbeekoises. Il est bien entendu également enrichi de l'expérience de tous nos mandataires qui travaillent, depuis de nombreuses années, au sein des instances communales telles que le Collège des Bourgmestre et Échevins, le Conseil communal, le CPAS, Log'iris ou encore diverses associations dans lesquelles ils et elles sont impliqué·e·s.

Nous vous présentons ainsi, dans ce document, nos propositions prioritaires qui nous semblent devoir être mises absolument en oeuvre (dans un encadré) et celles que nous considérons comme essentielles pour améliorer la vie quotidienne de tous·tes les habitant·e·s.

Nous croyons fermement à la capacité collective de bâtir un **avenir plus vert et plus juste** dans une commune qui vit, où chacun et chacune trouve sa place dans une société inclusive, dans un espace public équilibré et de qualité et dans un logement décent.

Nous croyons qu'avec vous nous pouvons y arriver !

Bonne lecture!

Et votez pour l'avenir d'Etterbeek en nous soutenant !

## Quelques éléments de contexte

Le contexte etterbeekois, bien qu'assez semblable à celui des autres grandes communes de Belgique, présente une série de particularités. Celles-ci ont été prises en considération dans l'élaboration de ce programme afin de répondre au mieux aux défis auxquels Etterbeek est confrontée.

Ainsi Etterbeek est :

- > une commune de 49 558 habitant·e·s (en 2023) dont 50,8 % (25.175) sont de nationalité étrangère (la moyenne régionale est de 36,9%). Parmi cette population étrangère, 36,6 % (18.138) sont des ressortissant·e·s de l'UE (non compris les européen·ne·s de nationalité belge);
- > une commune densément peuplée (15 613 habitant·e·s/km<sup>2</sup> soit 2 fois plus que la moyenne régionale elle-même vingt fois plus dense que la moyenne nationale);
- > une commune dont la population est de loin la plus jeune du sud-est de Bruxelles (âge moyen 37,6 ans en 2023);
- > une commune où seul 40% des habitant·e·s possèdent une voiture ;
- > une commune très bien desservie par les transports en commun;
- > l'une des communes bruxelloises où la taille moyenne des ménages est parmi les plus petites (1,77 contre 2,15 à l'échelle régionale) : beaucoup de ménages sont composés d'une seule personne et peu de ménages ont trois personnes ou plus. Les personnes isolées sont, en proportion, plus présentes à Etterbeek qu'à l'échelle de la Région;
- > une commune peu verte en comparaison avec la situation à l'échelle de la Région bruxelloise, avec 28% du territoire communal sous couverture végétale (contre 52% dans la Région) et 17% sous couverture arborée (contre 33% pour l'ensemble de la Région);
- > une commune dont le nombre de logements sociaux (un peu plus de 1400) représente 5,3% des logements ce qui est moins que la moyenne régionale (7,2%);
- > une commune dont près de 1250 ménages (5% des ménages de la commune) sont inscrits sur la liste d'attente pour accéder à un logement social;
- > une commune dont le pourcentage de la population d'âge actif (18-64 ans) qui vit avec un revenu d'intégration sociale (ou équivalent) est proche de la moyenne régionale (en 2022 : 5,2 % contre 6,2 % dans la région) et dont le pourcentage de personnes âgées (65 ans et plus) qui vit avec la Garantie de revenus aux personnes âgées (GrAPA) est équivalent à celui de la Région ;
- > une commune où l'administration publique, les activités financières, d'assurance et immobilières sont sur-représentées (42 % des postes contre 28 % à l'échelle de la Région) et les secteurs de l'industrie, du commerce, des transports, de l'horeca et de la communication sont quant à eux sous-représentés;
- > une commune qui compte plus de 3.500 indépendant·e·s ;

- > une commune qui compte plus de 1.600 entreprises (qui emploient au moins un.e salarié.e) dont une grande proportion d'établissements de très petite taille (comptant entre 1 et 9 salarié.es);
- > une commune où seuls 35%<sup>2</sup> des logements sont occupés par leur propriétaire; un des taux les plus bas de Belgique;
- > une commune où le budget 2024 = 132 millions de dépenses (dont 52% de dépenses de personnel) ;
- > une commune où la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques (IPP) s'établit, après plusieurs réductions décidées par le Conseil communal, à 6% (pour une moyenne régionale de 6,23%) ;
- > une commune où la taxe additionnelle au précompte immobilier est de 2966<sup>3</sup> (moyenne régionale de 3281).

Tous ces éléments ont été pris en compte dans les propositions que nous formulons pour Etterbeek.

---

<sup>2</sup> contre 41% à l'échelle régionale

<sup>3</sup> 1 centime additionnel = 1/100 de l'impôt régional, soit, pour Bruxelles, 1/100 de 1,25% ou 0,0125% ; 2 966 centimes additionnels s'élèvent donc à  $2.296 \times 0,0125\% = 37,075\%$  du revenu cadastral.



# Etterbeek plus verte

## I. Mobilité

Le partage harmonieux de l'espace public est fondamental. Le déplacement en voiture est le plus lent de tous les moyens de locomotion dans les grandes villes, et le plus polluant. La voiture occupe encore aujourd'hui une place disproportionnée. La commune du futur est une commune où les déplacements ne sont plus des sources de stress ou de difficultés, en particulier pour les usagers les plus faibles, dont font partie les seniors et les enfants. L'espace public doit dès lors se partager en bonne intelligence entre tous les types d'usagers et d'usagères et d'occupants de l'espace (habitant·es valides et moins valides, jeunes ou vieux, commerçant·es, entreprises, lieux culturels, sportifs...) et rester accessible à ceux et celles qui y circulent, tous modes de déplacement utiles confondus (marche, chaise roulante, voitures, vélos, transports en commun, camionnettes, micro-mobilité...) tout en garantissant la sécurité de chacun·e :

Nous proposons, dans ce contexte, de :

- **adapter le tarif de la carte riverain.e** à la taille et au poids de la voiture (afin que la pollution accrue que ce type de gabarit génère incombe à son propriétaire), avec une exception pour les utilitaires à usage professionnel
- **augmenter le nombre de rues scolaires** et les rendre pérennes en installant du mobilier urbain spécifique à celles-ci (barrières amovibles...) et dès que possible en aménagement la rue de manière apaisée afin de ne permettre que le passage de la circulation locale à tout moment
- créer des **schémas de circulation** afin de limiter et de maîtriser le trafic de transit (quartier Bernheim/Nouvelle/Léopoldville par exemple), en y développant un principe de "maille apaisée", soit un aiguillage clair vers les grandes axes de circulation en installant des dispositifs ralentisseurs (mobilier urbain, rétrécissement de voirie, fosses d'arbres, îlots de verdure), en mettant certaines rues à sens unique...
- mettre en place **une piste cyclable marquée et/ou séparée** afin de garantir la sécurité des cyclistes, prioritairement sur les voiries où le trafic est dense et par conséquent dangereux
- poursuivre l'installation d'**arceaux et boxes vélos**
- développer les **activités réalisées à la Mahma** (maison de la mobilité active): atelier de réparation participatif, fietsbib, bourse aux vélos, séances d'informations « lutte contre le vol »
- généraliser les aménagements de **zone avancée cycliste (ZAC) à chaque feu**, et **empêcher définitivement stationnement illégal à moins de 5m d'un passage pour piétons**
- appliquer le **principe PVTV** dans toutes les décisions en matière de mobilité et de réaménagement de l'espace public: donner la priorité aux usager·es dit·es faibles et donc les déplacements les moins polluants - (dans l'ordre) Piéton-Vélo-Transport en commun-Voiture
- prendre les **mesures nécessaires pour que la mobilité soit inclusive**: aménagement de l'espace public pour les PMR, les poussettes... et renforcer le sentiment de sécurité dans l'espace public en garantissant un éclairage public suffisant,...)

Et nous proposons aussi de :

#### Mobilité active

- poursuivre l'octroi d'une **prime complémentaire** à celle proposée par la région dans le cadre de **Bruxell'air** (Bruxell'Air : la prime pour une ville sans voiture | Blog citoyen - Bruxelles Environnement)
- **promouvoir les modes actifs toute l'année** -en dehors de la semaine de la mobilité- en **organisant dans les écoles des semaines du type « tous à pied ou à vélo »**
- **évaluer** et adapter si nécessaire le **maillage des dropzones installées** en août 2023
- poursuivre, en collaboration avec la Région, l'**installation de bornes de recharge pour véhicules électriques**
- dynamiser la **commission de la mobilité active et de la sécurité routière**

#### Vélo

- proposer des **primes de soutien à l'achat de vélos, vélos électriques, vélos cargos**
- poursuivre l'octroi d'une **prime cadenas** pour les cyclistes qui le souhaitent

#### Aménagement des voiries

- mettre en place des **dispositifs ralentisseurs** dans les rues où le 30km/h n'est pas respecté
- **généraliser l'installation d'îlots de refuge pour les traversées piétonnes** de plus de deux bandes de circulation
- adopter un **plan « trottoirs »**: élargir certains trottoirs jugés trop étroits et/ou réaménager ceux qui sont en mauvais état, trottoirs de min 2m, abaissement des bordures de trottoirs à chaque traversée piétonne
- privilégier l'**installation de plateaux surélevés** et de traversées sécurisées pour faciliter l'accessibilité et sécuriser les cheminements (surtout aux abords des écoles, crèches, bibliothèques...)
- continuer à imposer (via permis d'urbanisme) aux entreprises de **mettre à disposition des riverains les places de parking inoccupées le soir et la nuit**

## II. Aménagement du territoire

Face à la forte densité de population d'Etterbeek et à la forte pression sur le bâti, une intensification du retour de la nature en ville, un espace public apaisé et une mixité des fonctions sont pour nous primordiaux. La qualité de vie est essentielle pour maintenir toutes les formes de "familles" à Etterbeek. Les demandes des femmes et des personnes âgées doivent être prises en compte dans l'aménagement des espaces publics.

Nous proposons, dans ce contexte, de :

- mettre en oeuvre une **stratégie de 300/30/3** qui implique de disposer d'un **espace vert** à 300m, de 30% du territoire de la commune couvert de vert et de 3 arbres à portée de vue de chez soi afin que **tout Etterbeekois.e puisse voir de sa fenêtre de la verdure** en plus de **pouvoir trouver un parc ou un espace vert à distance de marche**

- augmenter le nombre de **zones de rencontre** et de sport
- **planter une " Micro-forêt (Tiny Forest )"** à Etterbeek (ex : site des casernes, abords de la maison communale, ...)
- imposer aux promoteurs immobiliers, à travers les charges d'urbanisme<sup>4</sup>, le développement des **espaces verts accessibles aux riverains** (ex. : transformation de l'ancienne maison communale et des bâtiments ING (Cour St Michel))
- **supprimer la publicité dans l'espace public** et la remplacer par des projets de **débitumisation**
- imposer sur le site de **l'ancienne Maison communale 20% de logements sociaux** et 60% d'**espaces 'mixtes'** (logement, hôpital, crèche,...) avec un **grand espace verdurisé ouvert sur le quartier** et un **espace récréatif**
- **réaménager des rues/places de la commune** afin qu'elles soient plus conviviales et sécurisées **en les verdurant/piétonnant (ex: chaussée de Wavre, Place Van Meyel, Aimé Dandoy)**
- **élargir les heures d'ouverture des parcs et jardins** de la commune

Et nous proposons aussi de :

#### *Espace public*

- **augmenter** sensiblement le **nombre de zones débitumées** sur le territoire communal
- **inclure la verdurisation de l'espace public dans toutes les réfections de voirie** et les projets de réaménagement
- **verdir prioritairement les rues où l'effet " îlot de chaleur " est le plus important**

#### *Vivre en ville*

- établir un réel **plan d'action** à partir de **l'inventaire des zones prioritaires** (zones d'habitat, de repos...) **en matière de réduction du bruit** en particulier, en collaboration avec les comités/conseils de quartier
- être attentif, lors de la délivrance de permis d'urbanisme, à une **réelle mixité des fonctions** (habitat, travail, commerce, écoles,...)

#### *Espaces verts*

- mettre en œuvre un **maillage vert reliant chaque espace vert communal**
- faciliter la **verdurisation des façades** et toitures, en simplifiant les démarches administratives et en offrant une prime pour ce faire
- stimuler le **maintien de la biodiversité** dans l'espace public (en créant des zones spécifiques au besoin) et **adapter les essences plantées au changement climatique**
- encourager les **propriétaires privés à planter des plantes stimulant la biodiversité**
- maintenir ou, quand cela est possible, réhabiliter des **intérieurs d'îlot en espaces verts** en particulier sur les propriétés publiques, mais aussi en aidant les propriétaires privés à entretenir les arbres existants ou à en ajouter de nouveaux

---

<sup>4</sup> Les autorités peuvent imposer à des projets privés, dès lors qu'ils dépassent une certaine taille, de contribuer au financement des besoins collectifs qu'ils génèrent, tels que des équipements de proximité (écoles, crèches) et des infrastructures de mobilité. Ils peuvent également financer des logements sociaux ou conventionnés dès lors qu'une pression accrue sur le foncier bruxellois rend les politiques publiques de production de ce type de logements de plus en plus difficiles.

- végétaliser les pieds d'arbres avec des **végétaux couvrants** qui serviront également à limiter les dépôts d'ordures clandestins
- faire la promotion de **l'adoption d'un pied d'arbre**, dispositif déjà existant dans la commune mais méconnu, et de la **verdurisation des toitures** via une prime

#### Quartiers

- plaider auprès de Bruxelles Mobilité pour **réaménager la Place Saint-Pierre en zone confort verdurisée** sans parking sauvage
- soutenir l'initiative régionale du réaménagement de **l'avenue de Tervueren** en boulevard urbain (espace mieux partagé entre les différents utilisateurs/ices, traversées piétonnes, plantation d'arbres, réduction du nombre de bandes de circulation...)
- à l'instar du projet pour les abords des logements sociaux rue Gén. Henry, réaménager en **zone de rencontre** (20km/h) (trottoirs traversants, verdure, terrasses.....) différents carrefours/rue Etterbeekoise
- veiller à ce que le futur projet de **l'ambassade des USA** (actuel site ING) soit raisonnable et ne dénature ni le quartier ni la tranquillité des riverains

### III. Propreté – Réduction des déchets

La qualité du cadre de vie est une préoccupation quotidienne pour beaucoup d'Etterbeekoises. Et cela passe notamment par la propreté dans nos quartiers.

La gestion des déchets est un enjeu de taille : en 2021, les ménages bruxellois ont produit environ 342 638 tonnes de déchets.

Il faut donc continuer à combattre les incivilités qui entourent inévitablement la collecte des déchets, même si l'on essaie par ailleurs d'en limiter leur nombre, comme par exemple :

- les dépôts clandestins ;
- les petits déchets sauvages ;
- les salissures (déjections canines, urines, crachats, tags et graffitis, affichage publicitaire sauvage);
- les sacs sortis le mauvais jour .

Le plan propreté, lancé sous la mandature 2018-2024, est un outil important pour identifier les défis et proposer des actions concrètes au niveau préventif (information/sensibilisation), réactif (nettoyage) et répressif (sanction).

Aujourd'hui, le défi est de renforcer ces actions en favorisant davantage la prévention et la réduction des déchets en amont, le réemploi (réparation ou réutilisation des produits ou certaines de leurs parties) et le recyclage (valorisation des matières premières).

Nous proposons, dans ce contexte, de :

- renforcer les **sanctions** visant à lutter **contre les incivilités** en matière de propreté
- soutenir **le développement des "repair cafés"** (ateliers de réparation de vêtements, de machines,...) et autres initiatives locales visant la réparation et le réemploi des objets

- développer le **Freego**<sup>5</sup> en le rendant pérenne et **ouvert tous les jours**
- engager des **balayeurs/euses de rue**, qui connaissent leur quartier et qui ont une fonction de lien social

Et nous proposons aussi de :

#### Zéro déchet

- poursuivre le système de **primes pour diminuer les déchets** comme les primes pour les couches réutilisables ou les serviettes hygiéniques lavables

#### Actions positives portées par le plan propreté

- renforcer le réseau d' « **ambassadeurs de la propreté**»
- en fonction des résultats de l'étude en cours à l'heure de la rédaction de ce programme, évaluer la pertinence de lancer un projet pilote de **conteneurs à poubelles par rue/quartier** (<https://maron-trachte.brussels/2024/03/19/conteneurs-enterres-les-premiers-resultats-de-letude-bruxelloise-sont-connus/>)

## IV. Transition écologique

Même si différents bâtiments communaux ont été rénovés ou construits ces dernières années, le parc de bâtiments de la commune vieillit et nécessite de nombreuses interventions (étanchéité, isolation, mise aux normes). Un des objectifs majeurs, outre de répondre au confort des utilisateurs/trices, est de contribuer à l'amélioration des performances énergétiques. La commune doit également être un acteur pour garantir la santé et aider les habitant·e·s à dépenser moins et mieux, afin de diminuer la dépendance aux énergies fossiles et la production de déchets.

Nous proposons, dans ce contexte, de :

- tendre vers une **commune neutre sur le plan climatique d'ici 2050**
- permettre aux Etterbeekoï·s de faire mesurer, gratuitement, la **consommation d'énergie de leurs habitations**
- poursuivre le cadastre et le **plan de décarbonisation des bâtiments communaux**, en priorité pour les écoles et bâtiments ayant des fonctions sociales (en visant une diminution de 55% des émissions d'ici 2030)
- organiser pour les habitant·e·s le **partage de l'électricité via les communautés d'énergie** notamment avec les écoles ou les bâtiments publics
- Soutenir et développer nos **projets d'agriculture urbaine et nos jardins participatifs** en acquérant des terrains supplémentaires (SNCB/site des casernes/ abord de la maison communale)
- augmenter l'**accès à l'eau potable dans les lieux publics** via des fontaines
- assurer un **pavage des trottoirs** qui permette l'**infiltration d'eau de pluie** dans le sol

---

<sup>5</sup>Freego est un projet solidaire communal porté par des bénévoles, en lien avec le CPAS, visant à lutter contre le gaspillage alimentaire. Il permet, deux fois par semaine, la redistribution aux habitant·e·s de produits invendus provenant du secteur de la petite et grande distribution..

- intégrer des **clauses environnementales et sociales strictes dans les cahiers des charges** (marchés publics) et en assurer le suivi

Et nous proposons aussi de :

#### Climat

- atteindre les **objectifs de la convention des maires 2030** et signer la convention des maires 2050 ([Convention des Maires - Europe | Convention des Maires – Europe \(europa.eu\)](https://www.europa.eu/fr/convention-des-maires))
- **déployer le plan communal climat** via des tables rondes ouvertes à la société civile

#### Rénovation du bâti privé

- rendre, par des incitants financiers, les **logements privés efficaces sur le plan énergétique**
- **informer et orienter les citoyens ne s** sur/vers les **structures** qui peuvent leur fournir des **conseils en matière d'habitat et de rénovation**
- encourager, via une prime, l'**utilisation de pompes à chaleur** où c'est techniquement possible

#### Bâtiments publics

- **poursuivre la rénovation et l'isolation des logements publics** (sociaux, de transit, d'urgence)
- assurer que **tous les nouveaux bâtiments tendent vers le zéro carbone**
- poursuivre la collaboration et la **réflexion avec Sibelga quant à l'éclairage public** (puissance, horaires, LED, ...)

#### Energie

- acheter pour la commune de **l'électricité 100 % verte**
- poursuivre le **placement de panneaux solaires** sur les bâtiments publics
- viser le **doublément du nombre de panneaux solaires et de chaudières solaires chez les citoyens ne s** via l'octroi de primes
- établir une **carte du potentiel d'énergie solaire** de la commune
- soutenir les **primes à l'isolation** et pour réaliser un audit énergétique en lien avec les aides régionales (Renolution)
- poursuivre, dans les **bâtiments publics**, les **économies d'énergie** en favorisant les chauffe-eaux solaires et les citernes pour eau de pluie
- subventionner les investissements en vue d'**économie d'énergie par les entreprises**

#### Circuits-courts et alimentation durable

- adopter une **Code d'éthique pour les investissements** de la commune excluant les investissements communaux dans les énergies fossiles
- poursuivre et **renforcer la stratégie " Good Food "** pour les écoles communales, les crèches ou les centres de jour en achetant des aliments biologiques, locaux,

saisonniers et sains, en mettant l'accent sur une alimentation plus végétale via le renforcement des critères de durabilité dans les politiques d'achat

- **planter des arbres fruitiers** dans les écoles et espaces publics

## Eau et air

- organiser la **collecte l'eau de pluie** pour la gestion des infrastructures communales
- organiser des campagnes de **mesures régulières de qualité de l'air** et informer les habitant·e·s des résultats et de leur impact

# Etterbeek plus participative

## I. Démocratie & participation

Pour Ecolo-Groen Etterbeek, la participation citoyenne ne se résume pas à voter tous les 6 ans. Elle doit être présente dans la vie quotidienne des citoyen·ne·s. Ainsi, au cours de la dernière législature 2018-2024, les deux conseils de quartiers opérationnels (La chasse et Jourdan/St Pierre) ont remis des recommandations au Collège et ont permis d'embellir leurs quartiers (plantations, arbres, bancs, fresques murales, ...) grâce au budget communal qui leur était alloué. Cela conforte l'idée selon laquelle la démocratie participative doit être placée au centre de la démocratie locale rendue plus efficace et transparente afin de compléter la démocratie représentative par la délibération des citoyen·ne·s et non des seul·e·s élu·e·s.

Nous proposons, dans ce contexte, de :

- **renforcer la mise en place des conseils de quartier** en couvrant l'entièreté des quartiers et en augmentant le budget extraordinaire mis à leur disposition
- **créer un comité d'évaluation citoyen de la mise en œuvre des priorités politiques** définies de manière participative
- **diffuser les conseils communaux en ligne** (en direct et différé) afin de permettre à tous et toutes de pouvoir les suivre
- **rendre publiques (open data) les données publiques des instances communales** comme la localisation des équipements collectifs, les noms des rues, le catalogue des bibliothèques, le budget communal, les marchés publics conclus,...
- **publier toutes les décisions communales** afin d'assurer une gestion plus efficace et permettre un meilleur contrôle des institutions

Et nous proposons aussi de :

*Pour renforcer l'implication des habitant·e·s dans la vie politique*

- **abaisser à 250 signatures le seuil nécessaire pour déposer une initiative citoyenne**
- **impliquer concrètement les conseiller·e·s de quartier** dans la mise en œuvre des projets impactants pour le quartier et la Commune en les associant à la réflexion sur les projets en amont et en les faisant participer activement à l'entièreté du processus comme partie prenante à part entière
- assurer l'**accueil dans les services communaux dans d'autres langues** que le néerlandais et le français

- **ouvrir les conseils de quartier à tous les habitant e s du quartier** avec voix consultative
- **impliquer la population dans la définition des priorités communales** via une consultation citoyenne par quartier
- mettre en place des **outils de participation décentralisés** sur le terrain tel qu'un vélo participatif
- afin de **faciliter l'inscription des ressortissant e s non-belges sur les listes électorales**, leur proposer une inscription automatique lorsqu'ils s'enregistrent au service population de la commune. Pour les non-Belges hors UE, les informer qu'ils auront cette possibilité après 5 ans de résidence légale
- octroyer aux citoyen ne s, aux conseillers communaux et aux conseillères communales le **droit de poser des questions d'actualité au conseil communal jusqu'à un jour franc avant la séance**
- **organiser** avant des séances du conseil communal, mais également à des moments plus accessibles aux parents, **des moments d'échanges entre élu e s et habitant e s sur des sujets d'actualité de leur commune**
- **faciliter** l'organisation de **consultations populaires sur des sujets d'importance**

*Pour rendre la gestion publique plus efficace et plus transparente*

- créer des **synergies avec l'administration, les communes voisines et le gouvernement régional** en matière d'emploi, d'économie, de tourisme, de bien-être animal,...
- assurer que **toute demande** faite par un.e habitant.e **via le site internet de la commune** reçoive **une réponse qualitative dans un délai court**
- **assurer** que le **site internet de la commune** soit **accessible à tous et toutes** en privilégiant le FALC (Facile à Lire et à Comprendre) et permette de retrouver toutes informations utiles aux habitant e s
- favoriser la **parité homme/femme au sein des organes de gestion**
- **publier** sur le site internet de la commune la **liste des délégué e s désigné e s par le conseil communal** pour représenter la commune dans ses différentes structures
- **rationaliser les missions des différentes structures para-communales** (intercommunales, régies communales, ASBL communales, associations de projet etc.), relais sur le terrain de la politique communale
- au sein des **structures para-communales**, les organes d'administration étant composés, entre autres, d'élu e s du conseil communal ou de mandataires désigné e s par le conseil communal, **imposer que les administrateurs/ices** qui se portent candidat e s à ces postes **motivent leur candidature**
- veiller à l'application du **Genderbudgeting**<sup>6</sup>

## II. Economie locale et Emploi

Outre le grand nombre de petites entreprises présentes à Etterbeek témoignant du dynamisme économique local soutenu par la commune, nous assistons à un développement d'initiatives citoyennes cherchant à reprendre en main l'économie au travers de coopératives et associations de consom'acteurs.

---

<sup>6</sup> analyse sous l'angle du genre de toutes les formes de dépenses et de recettes publiques et l'inventaire de leurs conséquences directes et indirectes sur la situation respective des femmes et des hommes



Nous proposons, dans ce contexte, de :

- **étendre le système de pop-ups store** à disposition de commerçant·e·s désireux et désireuses de développer un projet innovant, manquant ou cohérent du point de vue de l'équilibre commercial et/ou attendu par la population
- **rembourser le précompte immobilier des 3 premières années d'existence des entreprises** afin de les soutenir financièrement
- **soutenir les entreprises "exemplaires" d'un point de vue écologique et social** par des aides à l'installation notamment
- **proposer, pour chaque commerce qui le souhaite, un partenariat** en termes d'aménagement urbain autour de son établissement : besoin de zone de livraison, visibilité de la façade, parking minute pour les commerces de gros,...
- **subsidier le parking hors-voirie** pour les **véhicules utilitaires**
- **accompagner les entreprises dans leur transition écologique** en finançant les arceaux à vélos dans des parkings hors voirie, l'achat de boxes à vélos et le prêt de vélos cargo pour des livraisons
- **investir dans le noyau commercial de la chaussée de Wavre** jouxtant la maison communale en y intégrant l'aspect mobilité (piétons et bus)
- **pérenniser les terrasses de quartier** développées en période Covid

Et nous proposons aussi de :

- travailler **en collaboration et en bonne intelligence avec les acteurs et actrices de la vie économique** (Région, Hub.brussels, guichets d'entreprises, UCM) ainsi que les communes voisines pour soutenir et **renforcer les synergies au sein du bassin de vie**, pour dynamiser les activités et emplois de proximité
- rendre les **marchés publics communaux accessibles aux TPE et PME**
- poursuivre une **politique financière locale** qui favorise l'éclosion des nouvelles formes d'économie (soutien fiscal, loyers réduits, taxes forfaitaires déchets, etc.)
- **soutenir** l'organisation d'un **marché du soir** en plus du marché dominical (Jourdan)
- mettre en place une **commission mixte** (mandataires et citoyen·ne·s tiré·e·s au sort) qui identifiera le **ciblage des aides à destinations des TPE et PME**
- **lever un maximum de contraintes juridico-administratives rencontrées par les porteurs et porteuses de projets économiques et citoyens** dans la mise en œuvre d'activités de partage
- **relayer les initiatives régionales** (Innov'Iris, Be Circular, hub.brussels, Atrium,...)
- accompagner les tenanciers de **magasins de nuit** à, progressivement, **transformer leur offre de produits et services** pour répondre aux besoins des habitant·e·s dans un rayon de 10 minutes à pied
- analyser le **potentiel commercial de la Rue Général Leman et de la place Van Meyel** afin d'identifier les actions à mener en termes de soutien ciblé à l'entrepreneuriat

## Etterbeek plus juste

### I. Logement

Suite au défi démographique notamment à Etterbeek, vu le caractère « international » de la commune et faute de terrains disponibles, les prix de l'immobilier explosent.

Le premier gisement de logements à Etterbeek est le bâti inoccupé car, densité de l'urbanisation oblige, la réserve foncière est faible.

Nous proposons, dans ce contexte, de :

- **supprimer les taxes d'occupation de voirie** (pour conteneur, stationnement, échafaudage ...) **en cas de travaux de rénovation** par un particulier de logement pour l'isoler et en moduler le montant en fonction de la raison de cette occupation
- continuer à favoriser, par des **aides ciblées et substantielles** (primes à la rénovation, à l'économie d'énergie et à l'isolation), les initiatives visant à la **transition énergétique et qualitative du bâti etterbeekois**.
- imposer, vu les gros projets qui pourraient impacter la commune dans les prochaines années – notamment, la démolition et la reconstruction de logements à la place de la Clinique du Parc Léopold et, potentiellement, des casernes de la Police Fédérale - la **mixité des publics et des fonctions pour tout nouveau projet immobilier** : un équilibre de logements privés, conventionnés et sociaux, combinés à des espaces professionnels, commerciaux et culturels.

Et nous proposons aussi de :

#### *Assurer l'accès au logement pour tous*

- travailler, en collaboration avec la région bruxelloise, à la **rénovation des logements sociaux encore inoccupables** afin de les rendre conformes aux normes d'espaces et de salubrité
- étudier la piste du **rachat ou du droit de gestion publique**, lorsque les opportunités se présentent, **des bâtiments de bureaux inoccupés** pour les transformer en logements
- prendre des mesures fiscales et réglementaires en collaboration avec l'administration régionale, le cas échéant, pour **combattre les logements ou espaces délibérément inoccupés**.
- réaliser un **cadastre des logements PMR adaptés** et continuer les incitants aux adaptations des logements privés
- **encourager** la création de **logements partagés/colocations entre jeunes débutant leur vie professionnelle ou intergénérationnels**
- **renforcer la coordination sociale en matière d'aide au logement et de lutte contre le "sans-chez-soirisme"** afin d'établir une **approche préventive coordonnée** et de mieux répondre aux situations d'urgence

#### *Soutien à toutes les formes d'habitats pour qu'un logement soit accessible à tous*

- conclure des **conventions d'occupation temporaire** des immeubles vides en attente de rachat ou de rénovation
- systématiser les **charges d'urbanisme en nature** (construction de biens/aménagement des espaces extérieurs/mise en location de biens via AIS pour longue durée) pour la collectivité en échange de l'autorisation de construire de grands projets sur le territoire etterbeekois
- pérenniser un **hôtel social** pour garantir une **offre de logements de transit pour les personnes en situation d'urgence**

- continuer à inciter les propriétaires de logements privés à mettre leur **bien en location via une agence immobilière sociale**

## II. Cohésion sociale et santé

Le nombre de personnes qui perçoivent un revenu de remplacement (allocations de chômage ou indemnités d'invalidité) ou une allocation d'aide sociale constitue un indicateur du nombre de personnes vivant avec un revenu limité, souvent inférieur au seuil de pauvreté. Or, cet indicateur est supérieur à la moyenne régionale et a augmenté ces dernières années. La précarité financière touche plus particulièrement les seniors et les jeunes. De manière plus globale, les acteurs sociaux comme les publics en situation de précarité expriment un besoin urgent de retisser du lien et de réagir face à la pauvreté croissante.

Le CPAS remplit déjà de nombreuses missions d'aide aux personnes les moins favorisées, et il s'agira bien sûr de pérenniser et de renforcer les aides essentielles pour faire face aux coûts de l'énergie, de la santé, du logement et de la mobilité notamment. Néanmoins, d'autres mesures et actions peuvent être entreprises pour réorganiser et compléter la politique sociale de la commune. Il est urgent de mettre en place un plan local de lutte contre la précarité avec une stratégie transversale visant à répondre aux problèmes et aux besoins identifiés par le diagnostic social réalisé par le CPAS.

Nous proposons, dans ce contexte, de :

- mettre en place un **guichet unique au CPAS** offrant un **premier contact humain** permettant de clarifier l'ensemble des aides auxquelles peuvent prétendre les bénéficiaires et lutter contre la fracture numérique
- **revoir l'organisation de la coordination sociale locale** afin de dynamiser le large réseau des 156 acteurs locaux présents à Etterbeek, centraliser l'offre de subsides disponibles, organiser leur collaboration en créant une "maison du réseau" et mieux soutenir les différents publics concernés grâce au développement d'un partenariat entre CPAS et tissu associatif
- établir une **aide juridique gratuite de première ligne au sein du CPAS** afin de donner un premier avis juridique et d'accompagner les démarches vers des opérateurs tiers
- **repenser l'organisation des services du CPAS afin de mieux veiller au bien-être des travailleurs euses** du centre et à la bonne collaboration des services dans l'intérêt des bénéficiaires
- prévoir un **guichet dédié pour les personnes en situation irrégulière** afin de simplifier l'accueil et le suivi tout au long de l'aide
- **développer une campagne proactive d'information vulgarisée** en plusieurs langues via différents supports afin de mieux faire connaître l'offre des aides et services existants
- ouvrir un **numéro vert** pour pouvoir **signaler les situations d'isolement, de fragilité ou de perte d'autonomie**
- permettre à toutes et tous d'évoluer avec les nouvelles technologies à son niveau pour **réduire la fracture numérique** et informer à l'utilisation des réseaux sociaux
- **lutter contre la précarité menstruelle** en assurant notamment un accès gratuit au matériel hygiénique dans les écoles et d'autres institutions publiques

Et nous proposons aussi de :

## CPAS

- établir une **convention de partenariat** avec les **maisons médicales** afin de renforcer l'accès aux soins de première ligne
- développer des **conventions avec l'ensemble des pharmaciens de la commune afin de simplifier les démarches des usagers pour l'accès aux médicaments**
- **renforcer les équipes associées** au dispositif de **lutte contre le sans-chez-soirisme/sans-abrisme** et aux **projets « housing first »**
- **établir une collaboration entre le CPAS et les groupements d'achat en commun** soutenue par un système de tiers payant afin de rendre une nourriture locale et saine accessible aux publics fragilisés
- **renforcer l'équipe mobile du CPAS** pour développer son action « hors les murs » afin de faire connaître le rôle du CPAS, revaloriser son image, et réduire le non-recours aux droits
- **développer les aides “petite enfance”** pour faire face aux frais scolaires et aux coûts des activités culturelles et sportives pour les enfants
- renforcer le développement de **politiques d'insertion socio-professionnelle**, en travaillant à de nouveaux partenariats et des stratégies de réinsertion avec les acteurs publics, privés et associatifs, y compris pour mieux accompagner l'accès à un emploi pérenne après un contrat article 60
- **rendre plus accessible la carte santé** (gratuité pharmaceutique et médicale) pour les personnes non secourues dont les revenus sont équivalents aux bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS)
- revoir le **dispositif « Relais culturel »** du CPAS de manière à **diversifier la programmation des activités, mieux informer** le public de l'offre culturelle disponible, **élargir le nombre de bénéficiaires** et **améliorer l'encadrement lors des sorties**

### Public fragilisé

- **réorganiser le système des permanences et des rendez-vous des services communaux** afin d'assurer des plages horaires plus larges, hors des heures de travail notamment, et lutter contre la fracture numérique liée à la prise de rendez-vous
- **augmenter** le nombre de **places** dans les projets et **structures d'accueil** ou **de transit** pour les jeunes adultes en perte de repères, les personnes victimes de violences intra-familiales et les personnes sans "chez-soi"
- établir des **formations pour les travailleurs sociaux** pour faire face aux problèmes de **santé mentale** afin de mieux accompagner les publics en souffrance
- mettre en place un modèle intégré d'aide et de soins de proximité visant le **maintien à domicile des personnes âgées** en collaboration avec la Région Bruxelloise (COCOM)
- donner plus de visibilité au **label "Commune du commerce équitable"**
- développer les actions de sensibilisation et de formation visant à permettre à toutes et tous d'évoluer avec les nouvelles technologies à son niveau pour **réduire la fracture numérique** et informer à l'utilisation des réseaux sociaux
- soutenir les associations actives dans **l'accompagnement scolaire** (école des devoirs, ...) et **l'apprentissage des langues** usuelles

### Commune hospitalière

- mettre en place une **carte médicale et pharmaceutique d'un an dans le cadre de l'aide médicale urgente**
- **s'inspirer des bonnes pratiques** mises en place dans le cadre de **l'accueil des réfugiés ukrainiens pour l'accueil de toutes les personnes demandeuses d'asile**
- travailler avec des **traducteurs** pour les personnes demandeuse d'asile
- augmenter le nombre d'**ILA<sup>7</sup> pour accueillir des personnes demandeuses d'asile** et **permettre** aux personnes qui voudraient **accueillir chez elles des réfugiés et régularisés issus des centres d'accueil** et en recherche de logement la **possibilité de les domicilier** chez elles dans des compositions de ménage différenciées

### Santé

- analyser **l'impact des décisions politiques sur la santé des habitants** et en tirer des conclusions concrètes sous forme de plan d'actions (en fonction de leur priorité)
- assurer **l'accessibilité des personnes en situation de handicap** à tous les **espaces et bâtiments publics**
- assurer que le minimum légal d'**emploi dans les services publics des personnes en situation de handicap** soit atteint
- assurer l'accès aux **espaces publics numériques** (accessibilité physique aux espaces, lisibilité, accessibilité aux outils techniques mis à disposition,...)
- assurer le maintien et le **développement des maisons médicales** incluant des services de santé mentale de base

## III. Enseignement & Jeunesse

---

<sup>7</sup> Initiatives locales d'accueil qui sont des structures d'accueil individuelles

L'enfance et l'éducation sont des priorités absolues puisqu'elles sont le socle de la société de demain. La bonne maîtrise de la langue maternelle et du français et du néerlandais sont fondamentales. La sensibilisation à une société plus juste, durable, équitable commence par l'éducation, l'accès aux places d'accueil, à des activités parascolaires récréatives et à visée éducative et à un enseignement de qualité. Etterbeek est une commune avec une offre importante d'écoles. L'offre et la demande doivent encore mieux se rencontrer dans une commune qui a peu d'espace (disponible). Cette section est plus longue que les autres au vu des défis à relever et qui n'ont pu l'être depuis plusieurs années.

Nous proposons, dans ce contexte, de :

- proposer **à tous les enfants un repas sain, de qualité et abordable** (gratuit pour les personnes recevant une allocation du CPAS), en primaire et maternelle, en privilégiant les circuits courts, les aliments issus de culture bio ou raisonnée, et une assiette moins carnée qui fait la part belle au végétal, en assurant a minima une option végétarienne
- garantir aux **adolescent e s** un **espace public adapté à leurs besoins**, avec des infrastructures qui permettent des moments de rencontre, de convivialité et de détente qui ne contrarient pas la tranquillité d'autrui
- mettre tous les **enfants** au maximum **au contact de la nature** et favoriser un **environnement aéré et vert**, en promouvant l'installation de potagers, arbres et arbustes **dans les cours de récréation = poursuivre la verdurisation** des cours d'écoles
- garantir aux **Maisons des jeunes d'Etterbeek** et aux **mouvements de jeunesse** les moyens suffisants pour répondre à leur affluence notamment en les subsidiant et en leur mettant à disposition des locaux et/ou des moyens de transport
- **renforcer** l'accompagnement dans les **écoles de devoirs**, en favorisant l'échange de savoirs et le suivi par les pairs
- **augmenter** le nombre d'**activités extra-scolaires (dont l'apprentissage des langues)**, en période scolaire et extra-scolaire, en partenariat avec le monde associatif et **mutualiser les activités extra-scolaires proposées dans toutes les écoles**
- assurer **à tous les enfants**, pour lutter contre les inégalités alimentaires, **un bol de soupe ou une collation saine (fruits) gratuit à 10h**
- soutenir les actions de **lutte contre le harcèlement scolaire**
- faciliter et encadrer la **mise à disposition de certaines salles ou cours de récréation des écoles pour des activités hors temps scolaire** (brocante dans la cour, repas d'associations dans le réfectoire, activités d'associations ou de riverain e s dans la cour, etc.)

Et nous proposons aussi de :

### Jeunesse

- multiplier les espaces de parole et de **rencontre pour jeunes parents et leur(s) enfant(s)**
- permettre à chacun de faire des **temps de congé scolaire des moments de réelle détente et d'apprentissage** même si on ne peut pas partir en vacances en famille en **renforçant l'offre de stages y compris en proposant des stages en néerlandais**, et veiller à en garantir l'accessibilité
- permettre une **mise en valeur du "travail" des jeunes dans les académies, maisons de jeunes, associations de cohésion sociale, mouvements de jeunesse** en leur ouvrant les scènes de nos lieux culturels pour une **grande fête de la jeunesse etterbeekoise**

- encourager les écoles à **repenser leur cour de récréation** pour avoir des **espaces dégenrés** et **mieux partagés** entre les différentes activités.
- créer un **Conseil de la jeunesse** qui serait amené à se réunir, sur base volontaire, avec un accompagnement des animateurs des Maisons de jeunes afin de dresser une liste de recommandations qui serait transmise au Collège communal et relayée dans la Vie Etterbeekoise
- encourager un **maillage renforcé d'organisations de jeunesse sur le terrain communal**, telles que les mouvements de jeunesse, les groupements, les clubs de jeunes, en veillant à ce qu'elles puissent s'adresser à une grande variété de publics, y compris davantage précarisé
- accueillir **les jeunes migrants** non accompagnés particulièrement vulnérables
- **encourager les sorties scolaires**, sources d'un apprentissage important sur le terrain, en favorisant le local pour les classes vertes et en imposant la présence de tous (obligatoire en heures scolaires) via des aides sociales et mécanismes (volontaires) de solidarité
- visibiliser et augmenter la **participation des jeunes etterbeekoises et des au service citoyen**

## Enseignement

### Une Ecole + verte

- assurer que les **enfants** aient **facilement accès à de l'eau** à l'école en installant des fontaines à eau
- promouvoir la **mobilité douce et la qualité de l'air** autour des écoles en pérennisant les **rues scolaires** existantes et en créant de nouvelles, en soignant les abords des écoles, et en organisant du **ramassage scolaire alternatif** (pedibus et cyclobus)

### Une Ecole + inclusive

- favoriser la mise sur pied et le fonctionnement fluide d'organes internes aux écoles permettant la **participation active des élèves** (conseil d'école et conseil de classe) et **des parents** (conseil de participation) pour assurer la **démocratie scolaire**
- assurer des **sanitaires accessibles** qui permettent de respecter les besoins physiologiques des enfants
- tendre vers une **réelle gratuité de l'enseignement** en diminuant le prix des garderies du matin et du soir, en supprimant les frais de garderie le midi et en distribuant les fournitures scolaires jusqu'en 6<sup>e</sup> primaire

### Une Ecole + ouverte

- **ouvrir l'école aux quartiers et aux acteurs socio-culturels** en facilitant l'accès à ses infrastructures en dehors du temps scolaire et en favorisant la venue d'acteurs culturels dans les murs
- augmenter l'offre de **classes d'immersion** dans les écoles communales
- privilégier les **méthodes pédagogiques tournées vers la coopération, la confiance en soi**, et les **formes alternatives d'évaluation** (évaluation continue, par les pairs...)
- **soutenir les académies** et leur développement
- encourager la **connaissance des langues étrangères**, soutenir la connaissance de la langue maternelle des allophones en plus des deux langues majoritaires du pays pour une réelle intégration et augmenter la future employabilité
- favoriser les **échanges (scolaires et autres)** entre tous les réseaux et langues

- donner des **espaces publics d'expression** à des élèves tels des murs à graffiti

## IV. Sports & cultures

La commune d'Etterbeek dispose d'une offre culturelle et sportive de qualité, avec notamment deux centres culturels (Le Senghor et "De Maalbeek"), quatre bibliothèques, une ludothèque et quatre académies, un stade, une piscine et un centre sportif, un grand nombre de plaines de jeux et de nombreux autres acteurs actifs sur le territoire communal (Atelier 210, des asbl et fédérations sportives, des ateliers d'artistes,...). Près de 120 artistes locaux sont recensés lors du parcours d'artistes.

Etterbeek est par ailleurs une commune multiculturelle ; dans ce contexte, la culture et le sport doivent être des outils primordiaux pour le développement personnel et la cohésion sociale.

Nous proposons, dans ce contexte, de :

- installer des **modules sportifs/gymnastique douce pour les aînés, adultes et jeunes dans l'espace public** (barres de traction, vélos elliptiques, pédaliers près des bancs publics...) afin d'encourager la pratique sportive libre
- augmenter l'**offre de terrains de sport dans la commune** servant également d'espaces de rencontre pour jeunes
- regrouper au sein d'un **seul échevinat de la culture** l'ensemble des outils culturels francophones et néerlandophones

Et nous proposons aussi de :

### Culture

#### "Etterbeek en Fête"

- soutenir l'organisation d'un nouveau **festival culturel**, décliné par quartier, visant à rendre visible et valoriser la richesse multiculturelle de la commune, co-construit avec les écoles, maisons des jeunes et associations socio-culturelles de la commune en partenariat potentiel avec d'autres communes et événements déjà existants
- **inscrire** la commune d'Etterbeek pleinement dans l'**élaboration des festivités 'Horizon 2030' du bicentenaire de la Belgique** au Parc du Cinquantenaire (50-200) en assurant une **intégration sociale et urbaine du redéploiement du Parc** à cette occasion

#### "Etterbeek ou La culture pour tous"

- aboutir à un **projet de co-création artistique par classe scolaire et par an**, pour éveiller nos enfants à la culture dès le plus jeune âge
- **renforcer le dispositif « relais culturel » du CPAS** de manière à étendre l'offre d'activités socio-culturelles en collaboration avec ses partenaires sociaux
- soutenir les **événements "prix libre"** ou à tarifs échelonnés en fonction des moyens du public
- soutenir les événements qui font la **promotion de la lecture**

#### "Etterbeek Créative, bouillonnement artistique"



- soutenir l'**exposition du travail artistique dans l'espace public et chez les commerçants**, et de **grands projets artistiques dans l'espace public en collaboration avec des artistes locaux**

## Sport

- soutenir les initiatives de « **sport pour tous** » (**tournoi d'activités sportives inter-quartiers ou inter-écoles**)
- promouvoir les **rues conviviales pendant les vacances scolaires** en mettant à facilitant la **mise à disposition de matériel sportif**
- **augmenter le montant des chèques-sport** et étudier la faisabilité de les étendre aux + de 18 ans
- installer des **tables de ping pong et d'échecs dans les parcs et espaces publics**
- garantir le **partage du stade G. Thys avec d'autres fédérations que celle de football** (notamment frisbee) et en assurer l'accès prioritaires aux Etterbeekoises
- créer l'équivalent des **articles 27 pour les sports** dans la commune
- offrir des **cours gratuits d'initiation** à une pratique sportive
- encourager la pratique du sport parmi les **adultes sédentaires**, notamment en raison de leur **précarité** (en collaboration avec les maisons de repos notamment)
- à l'instar d'autres communes, organiser **un course à pied/marche de 5 ou 10 kms** à travers la commune
- soutenir le **développement de nouvelles pratiques sportives mixtes** (par exemple, l'ultimate freesbee)

## V. Vivre ensemble & diversité

La diversité de la population d'Etterbeek est une richesse culturelle et sociale indéniable. Cependant, avec le contexte international compliqué (crise migratoire en Europe, montée du populisme et de l'extrémisme en Europe et à travers le monde, tensions internationales, attentats, guerres...) et avec l'augmentation de la précarité et de la pauvreté, la tentation est grande pour certains de rejeter celui qui n'est pas comme eux ou qui est considéré comme un concurrent ou un danger.

Notre commune peut jouer un rôle important pour favoriser la cohésion sociale et lutter contre toutes les formes de discriminations.

Nous proposons, dans ce contexte, de :

- **refondre la politique de communication de la commune** pour l'adapter aux évolutions technologiques et institutionnelles. Les sites internet, pages sur réseaux sociaux et journal communal (La Vie Etterbeekoise) seront intégrés et leur contenu sera ouvert aux comités de quartier, aux initiatives associatives, aux initiatives culturelles, aux politiques régionales qui ont trait à nos quartiers et à nos commerçants, entrepreneurs et artisans. Le journal communal sera transformé en "magazine de la vie locale"
- mener des **animations dans le milieu scolaire pour lutter contre le sexisme, le racisme, l'homophobie et la transphobie** en collaboration avec les associations et les organismes publics (UNIA)

- veiller à ce que les **ainé·e·s soient inclus.es dans les réflexions de mobilité**, avec une attention particulière à la qualité des trottoirs, la multiplication des points de repos et la disponibilité de transport en commun à proximité
- structurer dans la commune des **réseaux de voisinage solidaire** qui permettent de compléter le travail des acteurs du maintien à domicile en rendant de **menus services** tels que des visites ou des courses occasionnelles
- **coordonner les outils** de politique locale **adressés aux ainé·e·s** en rendant accessible un **guichet spécifique** (virtuel et non virtuel) où ils/elles puissent être accompagné·e·s dans l'accomplissement des procédures communales informatisées, voire qu'ils/elles puissent s'en acquitter sur format papier

Et nous proposons aussi de :

#### Diversité

- adopter un **plan "diversité"** pour organiser des actions, des débats et des formations au sein du personnel communal, des écoles communales et parmi les habitant·e·s
- **suivre les recommandations de la Commission etterbeekoise Participative Mixte pour débattre des signes coloniaux dans l'espace public** visant à **intégrer cette thématique** dans une **programmation artistique et sociale** existante et en **contextualiser** les traces de **l'époque coloniale dans l'espace public**

#### Ainé·e·s

- entretenir l'**offre d'activités pour les ainé·e·s**, et même la **diversifier** en proposant un accès privilégié à une offre culturelle locale
- évaluer et adapter si nécessaire le fonctionnement du **centre de jour** pour les ainé·e·s qui a ouvert en avril 2024
- développer le **soutien psychologique spécifique aux ainé·e·s** (et aux aidant·e·s proches) pour les aider à faire face aux défis liés au vieillissement

## VI. Fiscalité

Les deux principales sources fiscales pour Etterbeek sont la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques (IPP) (en moyenne 19%<sup>8</sup> des recettes fiscales en région bruxelloise) et la taxe additionnelle au précompte immobilier (56% de l'ensemble des recettes fiscales en moyenne sur la région). 65 % des Etterbeekoï·s ne sont pas propriétaires de leur logement et ne sont a priori pas impacté·e·s par une hausse du précompte immobilier. Aussi, de par sa vocation internationale, Etterbeek compte bon nombre d'habitant·e·s non soumis à l'IPP, d'où un "manque à gagner" important pour le budget communal, qui pourrait partiellement être compensé par une hausse, limitée, du précompte immobilier.

Nous proposons, dans ce contexte, de :

- continuer à **réduire l'impôt sur les revenus du travail** pour renforcer l'équité fiscale

<sup>8</sup> Belfius - analyse des finances locales

- réaliser un **“tax shift”<sup>9</sup> communal** consistant à baisser la taxe additionnelle à l'Impôt des Personnes Physiques en compensant par les recettes provenant de la taxe additionnelle au précompte immobilier
- **adapter**, en collaborant avec l'administration régionale, Bruxelles Fiscalité, **le revenu cadastral à l'évolution des biens immobiliers** qui ont été rénovés et modernisés depuis la dernière fixation de ce revenu afin de mettre fin à une inégalité croissante des citoyen·ne·s face à l'impôt
- **augmenter la taxe additionnelle au précompte immobilier** si la révision du revenu cadastral n'est pas pu être réalisée par Bruxelles Fiscalité ou est insuffisante pour couvrir la baisse de l'IPP
- **doubler la taxe pour les secondes résidences** (à titre comparatif le montant de cette taxe est à Berchem-Sainte-Agathe 2X plus élevé qu'à Etterbeek)

## VII. Actions de sensibilisation

Les actions de sensibilisation permettent de créer du lien en générant de l'empathie pour des situations méconnues vécues par d'autres et en rappelant à tous les conséquences possibles de ses propres actes sans être directement dans la sanction d'un comportement qui n'est pas posé de prime abord en vue de mal agir. Etterbeek, bien que disposant déjà d'un bon nombre de lieux et d'initiatives où ces actions sont menées, n'est pas épargnée par les incivilités ou les actes qui ne participent pas au bien commun.

Nous proposons, dans ce contexte, de :

- organiser des campagnes de sensibilisation et des formations pour les habitants (automobilistes, cyclistes, trottinettistes) et les écoles pour/à la **sécurité routière, la conduite écologique, le « brevet du cycliste », la promotion du covoiturage, la mobilité douce et multimodale, les problèmes rencontrés par les personnes à mobilité**
- sensibiliser les enfants et les jeunes à la **question de l'égalité dans les écoles** et les associations et veiller à les éduquer en dehors des stéréotypes de genre
- développer des **campagnes d'information et de sensibilisation sur l'accès aux droits et services sociaux** dans un langage accessible et en plusieurs langues
- organiser avec des associations des **activités de sensibilisation au dérèglement climatique et autour de l'environnement**
- pour **lutter contre les incivilités**, créer des **espaces d'expression** pour les arts urbains ou des **infrastructures sportives** en menant des campagnes d'information et de sensibilisation
- organiser des campagnes de **sensibilisation** pour informer les habitant·e·s sur **l'importance de leur participation et sur les différents moyens de s'impliquer dans la vie communautaire**
- organiser des campagnes de **sensibilisation** pour informer les habitant·e·s sur les **enjeux liés à la production de déchets** et les inciter à adopter des comportements plus durables.

<sup>9</sup> Baisse d'une taxe compensée par une autre disposition fiscale

## VIII. Bien-être animal (BEA)

Le contact avec les animaux est excellent pour notre santé. Au niveau mental, le contact avec un animal améliore la revalidation et est un moyen de prévenir la dépression. Au niveau physique, le contact avec les animaux améliore notre immunité et réduit le risque d'allergies. Nous prônons les liens avec les vivants qui nous entourent qui soient respectueux et qui permettent à chacun.e de vivre, dans la mesure du possible, selon ses besoins physiologiques.

Nous proposons, dans ce contexte, de :

- désigner **un.e référent.e communal.e bien-être animal (BEA)** afin qu'il ou elle puisse répondre aux questions des citoyen.ne.s
- veiller à ce que **l'échevin.e en charge des espaces verts et de la biodiversité** puisse également se charger de BEA
- offrir des **aides** - couvrant le puçage, la vaccination et la castration - **pour l'accès à des soins vétérinaires** pour les publics plus vulnérables (sous la forme de bons à dépenser chez un vétérinaire au choix ou sous la forme de visites gratuites ou à prix réduits chez le vétérinaire communal)
- développer des **zones de liberté pour les chiens** où ils peuvent se tenir sans laisse, sans impacter la biodiversité et sans déranger les autres usagers et usagères des espaces verts et y placer des parcours d'activité pour chiens
- **inciter** à la **stérilisation des chats** par une aide financière et/ou de la sensibilisation notamment à travers l'utilisation des subsides régionaux existants et/ou via un subside communal
- **augmenter le nombre de canisites**
- proposer des **primes (ou en chèques vétérinaires) lors des adoptions en refuge** ou un soutien "en nature" : cours de dressage, séances chez un comportementaliste, suivi vétérinaire à prix réduit, etc.

Et nous proposons aussi de :

- diffuser des **autocollants** (X animaux ici) à coller sur les boîtes aux lettres **pour informer les services de secours**
- pour les activités festives communales, **privilégier les feux d'artifice à bruits contenus, les spectacles de lumières, les lanternes**, etc.
- imposer que les **agents de police procèdent à la lecture des puces des animaux trouvés**
- améliorer le **suivi des plaintes** qui concernent le BEA
- si les lieux s'y prêtent, **en respectant le BEA et les éventuelles allergies des enfants** présents, **soutenir des projets de médiation animale dans les écoles** : visites d'animaux, présence d'un poulailler etc.
- afin de **réguler la population d'animaux liminaires** (pigeons, rats, renards, etc), privilégier l'aspect propreté et la limitation du nourrissage des animaux en ville qui sont susceptibles de les attirer en évitant le recours aux raticides dans les espaces appartenant aux maillages verts et bleus et à proximité de ceux-ci
- adopter des stratégies de **lutte contre l'invasion de moustiques exotiques et tiques**

- **désigner un.e vétérinaire communal.e** afin qu'il ou elle puisse recevoir les animaux sauvages ou domestiques blessés ou malades, trouvés sur le territoire de la commune et dont le ou la propriétaire n'a pas pu être identifié.e
- permettre le **transport d'animaux sous conditions dans les services de mobilité partagés** par la commune

## Conclusion

Vous voici arrivé.e au terme de la lecture de notre programme. Il est évident que celui-ci sera amené à être peaufiné, élargi, adapté en fonction des plusieurs contraintes (personnel, budget...) mais également selon les besoins, idées, envies qui seront relayés par les Etterbeekoise.s au cours des différent.e.s rencontres (conseils de quartier, vélo participatif) que nous aimerions organiser au cours de la législature 2024-2030.

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de lire nos différentes propositions et vous invitons à nous écrire/rencontrer si certaines mesures auxquelles vous pensez n'y figurent pas.